

à son plan concernant les droits miniers et pétroliers dans les eaux territoriales et notamment la répartition des revenus potentiels de ces droits et, dans l'affirmative, en quoi ces réponses ou ces contre-propositions consistaient-elles et de quels gouvernements émanaient-elles?

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, depuis les annonces faites par le premier ministre en décembre 1968 et mars 1969, il y a eu de nombreuses rencontres et un important échange de lettres entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux au sujet de la gestion des ressources minérales sous-marines et de la répartition des revenus potentiels provenant de l'exploitation pétrolière et minière au large des côtes. Quelques provinces ont apporté d'autres suggestions visant le même but que celui annoncé par le premier ministre.

Quand les pourparlers avec les provinces auront atteint le stade approprié, le gouvernement fera une déclaration.

LE MOYEN-ORIENT—LA RÉOLUTION N° 242 DU  
CONSEIL DE SÉCURITÉ

Question n° 1619—**M. Yewchuk:**

1. Le gouvernement endosse-t-il l'application intégrale de la résolution n° 242 adoptée le 22 novembre 1967 par le Conseil de sécurité?

2. Le gouvernement reconnaît-il les frontières actuelles d'Israël?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** 1. Oui.

2. Le gouvernement canadien considère la délimitation des frontières reconnues comme un élément indispensable pour la formulation du règlement de paix juste et durable qu'envisage la résolution 242 du Conseil de sécurité et dont la réalisation fait l'objet d'efforts persistants de la part du représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies, comme le prévoit la résolution.

\* \* \*

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES  
DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

TRAVAUX PUBLICS—LE CONTRAT N° CR-67-12

Question n° 1126—**M. Paproski:**

1. A-t-on fait un appel d'offres pour le contrat CR-67-12, le 19 mai 1967, visant l'aménagement des lieux, des voies de passage et des installations à la ferme de la Ceinture de verdure et, dans l'affirmative, a) combien de soumission a-t-on reçues, b) quelle a été la plus haute et quelle a été la plus basse, c) quelle soumission a-t-on acceptée, d) comment a-t-on fait l'appel d'offres?

2. S'il n'y a pas eu de soumissions, quelles étaient les raisons?

3. Qui a été l'adjudicataire?

4. Si le ministère des Travaux publics a rempli le contrat, a) quel a été le coût (i) de la surveillance de l'architecture (ii) du génie (iii) de l'excavation (iv) de la fondation (v) de l'adjudicataire en superstructure pour la toiture et le pourvoyeur de béton (vi) de la maçonnerie (vii) du cloisonnage et du plâtre intérieur (viii) du chauffage et de la climatisation (ix) des canalisations électriques (x) de la plomberie et du chauffage, b) par qui les travaux ont-ils été accomplis?

5. Quelle a été la société de nantissement des sous-contrats?

6. Après de quelle société s'est-on assuré pour les sous-contrats?

(Le document est déposé.)

[M. MacKay.]

TRAVAUX PUBLICS—LE CONTRAT N° 8C-08992

Question n° 1135—**M. Paproski:**

1. A-t-on fait un appel d'offres pour le contrat 8C-08992, le 6 novembre 1968, visant la construction de l'édifice n° 28, à la ferme de la Ceinture de verdure et, dans l'affirmative, a) combien de soumissions a-t-on reçues, b) quelle a été la plus haute et quelle a été la plus basse, c) quelle soumission a-t-on acceptée, d) comment a-t-on fait l'appel d'offres?

2. S'il n'y a pas eu de soumissions, quelles étaient les raisons?

3. Qui a été l'adjudicataire?

4. Si le ministère des Travaux publics a rempli le contrat, a) quel a été le coût (i) de la surveillance de l'architecture (ii) du génie (iii) de l'excavation (iv) de la fondation (v) de l'adjudicataire en superstructure pour la toiture et le pourvoyeur de béton (vi) de la maçonnerie (vii) du cloisonnage et du plâtre intérieur (viii) du chauffage et de la climatisation (ix) des canalisations électriques (x) de la plomberie et du chauffage, b) par qui les travaux ont-ils été accomplis?

5. Quelle a été la société de nantissement des sous-contrats?

6. Après de quelle société s'est-on assuré pour les sous-contrats?

(Le document est déposé.)

LES SUBVENTIONS AU TITRE DE LA SANTÉ  
ET DU BIEN-ÊTRE

Question n° 1325—**M. Paproski:**

Quelles subventions a-t-on accordées à des organismes et des associations par l'entremise du ministère ou d'organismes relevant du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et à combien s'élevaient les subventions en question?

(Le document est déposé.)

TERRE-NEUVE—LA PARTICIPATION FÉDÉRALE AUX  
TRAVAUX DES PONTS ET CHAUSSÉES

Question n° 1332—**M. Carter:**

1. Au cours de l'année financière 1970-1971, à quels programmes de construction routière ou de construction de ponts dans la province de Terre-Neuve le gouvernement fédéral ou l'un ou l'autre de ses organismes ont-ils participé et, dans chaque cas, dans quelle mesure?

2. A-t-on fait des appels d'offres publics pour ces travaux et, a) dans l'affirmative, quelle est la valeur globale des contrats adjugés, b) dans la négative, pour quelles raisons?

(Le document est déposé.)

LA FABRICATION DE PROTÉINES INDUSTRIELLES

Question n° 1341—**M. Yewchuk:**

1. Le gouvernement a) produit-il, b) fait-il des recherches sur la production des protéines industrielles extraites de produits du pétrole pour l'alimentation des animaux et, dans la négative, pour quelles raisons?

2. Le gouvernement a-t-il importé des protéines industrielles et, a) dans l'affirmative, de quels pays, b) dans la négative, a-t-il l'intention de le faire?

(Le document est déposé.)

L'UTILISATION D'AVIONS GOUVERNEMENTAUX  
PAR LE PREMIER MINISTRE

Question n° 1375—**M. Coates:**

1. A combien de reprises le premier ministre a-t-il utilisé les avions gouvernementaux depuis le mois d'octobre 1970 et dans chaque cas, s'agissait-il d'un *Jetstar* ou d'un *Boeing 707*?

2. Chaque fois que le premier ministre a utilisé un appareil du gouvernement depuis octobre 1970, s'agissait-il d'affaires gouvernementales et (ou) personnelles?

3. A chaque occasion, qui accompagnait le premier ministre et est-il arrivé qu'on fasse des arrêts spéciaux pour un des passagers ou plusieurs d'entre eux?